

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Revue historique vaudoise |
| Herausgeber: | Société vaudoise d'histoire et d'archéologie |
| Band: | 46 (1938) |
| Heft: | 6 |
| Artikel: | Lettre d'un Anglais dans le Pays de Vaud au XVIIIe siècle |
| Autor: | Lamunière, H. |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-36113 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

51 p. en dix chapitres, traite des médicaments simples, rangés par catégories, purgatifs, vomitifs, etc. La deuxième, vingt-cinq chapitres, donne la manière de préparer les médicaments pour les faire servir à la curation des maladies. — *L'Apothicaire charitable*, comme l'ouvrage précédent, fait partie de la *Medecine domestique*.

^{213a} Le père de Jacob possérait à la Cité deux petites maisons que Jacob vendit (partie de l'emplacement de l'Ecole de chimie). C'est en 1669, donc pendant qu'il n'est plus professeur mais seulement médecin, que Jacob achète la maison du Chêne ; elle passera à sa fille Marie, femme de Ferdinand Loys, qui la vendra en 1710. Au décès de son père, Samuel s'installera (1682) près de la porte de St-Pierre.

Lettre d'un Anglais dans le Pays de Vaud au XVIII^e siècle

Un heureux hasard, ou plutôt la complaisance d'amis anglais, a mis récemment sous mes yeux une lettre d'un sujet britannique en séjour dans le pays de Vaud à la fin du XVIII^{me} siècle.

L'auteur, William Perronet, médecin, descendant à la troisième génération d'un nommé Jean Perronet, de Château-d'Oex¹, était venu en Suisse pour faire valoir ses droits à la succession d'une branche de sa famille restée dans le pays. Après un séjour de dix-huit mois, infructueux quant au but qu'il s'était proposé, il mourut sur le chemin du retour et fut enseveli à Douai. De longues années après, le procès qu'il avait engagé et qui était soutenu par des avocats genevois, durait encore.

La lettre que nous traduisons est datée de Nyon, 30 mars 1780. Elle débute par quelques considérations

sur la santé de divers parents et amis, notamment sur celle de M. de la Fléchère, qui est appelé à la mode anglaise M. Fletcher².

La partie que nous croyons devoir traduire est celle qui contient des constatations sur notre région, car il n'est jamais négligeable, nous semble-t-il, de retrouver, par des témoignages directs, ce qu'étaient nos prédecesseurs ou plutôt (faisons la précision) l'effet qu'ils produisaient sur les étrangers.

« Après que j'eusse résidé plus de douze mois dans ce pays, vous attendez probablement que je vous donne un bref compte rendu de son climat, de ses lois et des coutumes de ses habitants. Voici : l'air est reconnu comme beaucoup plus lumineux et pur qu'en Angleterre ; mais le temps est aussi plus irrégulier, c'est-à-dire plus chaud en été et plus froid en hiver que dans notre île ; les transitions d'une intense chaleur à un froid rigoureux sont soudaines et il arrive que ces deux extrêmes se confondent étrangement ; c'est ainsi qu'en été quand la bise (c'est ainsi qu'ils appellent le vent du nord-est) souffle en descendant des sommets glacés des montagnes, on est brûlé et gelé en même temps. Il arrive parfois qu'en une nuit ce vent souffle sur les plantes et les arbres de toute une contrée au point qu'il est arrivé l'été dernier que les vignes et les mûriers semblaient saupoudrés de poudre à canon ; mais les propriétés du sol et du climat sont si merveilleuses que la végétation ne tarda pas à reprendre et que l'année fut remarquablement féconde. Il y a ici de terribles orages de grêle, qui plongent tout le pays dans la consternation et non seulement les fruits et les plantes sont détruits, mais hommes et bêtes ne peuvent pas toujours échapper à la fureur de l'élément.

» J'ai entendu l'été dernier un de ces ouragans qui était, je pense, distant de plusieurs milles ; j'entendais comme le rugissement de la mer ou comme un tonnerre lointain (qui probablement roulait effectivement) ; les gens accourraient des champs et des vignes en criant : « la grêle, la grêle », mais celle-ci tomba providentiellement dans le lac et sur les Alpes de Savoie.

» Le peuple de ce pays est en général frugal et industriels et on doit véritablement dire que le bas peuple travaille très durement. Les vignobles et les jardins sont cultivés avec une ardeur vraiment étonnante. Les premiers constituent les ressources des grands et les seconds donnent aux pauvres leur alimentation essentielle ; dans les uns et les autres, les femmes travaillent autant que les hommes.

» Ils ont ici toutes sortes de légumes en grandes quantités, mais que je ne crois pas aussi bons qu'en Angleterre ; quant à la viande, elle n'est pas de grande qualité : le bétail est si maigre et si misérable que quand on regarde les boucheries au marché, on pourrait croire qu'on a fait un abattage des chiens et des chats. Les pâturages sont assez pauvres en été et pendant l'hiver les moutons et les chèvres n'ont rien à manger que de pauvres branchedes qu'on leur coupe dans ce but, si bien que quand ils retournent pâturer au printemps, on peut dire d'eux « vix ossibus habent ». Vraiment j'ai souvent vu apporter sur la table un gigot de mouton que j'aurais pu aisément mettre dans la poche de ma veste ; quant aux agneaux, ils ont tellement l'air de chatons affamés que personne ne songe à les manger ; cependant, il arrive que les jeunes qui naissent aux environs de Pâques soient presque aussi bons que les nôtres et d'ailleurs presque aussi chers.

» Pain, lait, beurre, fromage, miel sont parfaitement bons et les fruits, dont on a quantité en été comme en hiver, sont excellents.

» Si le peuple de ce pays est généralement pauvre, il a cependant l'air satisfait et de vivre heureux sous un doux régime. Le Sénat de Berne est le souverain de ce canton et le plus pauvre des sujets a le droit de faire appel à lui dans les cas où il s'estimerait lésé par une cour inférieure et ses décisions sont toujours considérées comme justes et équitables.

» On est soumis ici à des lois somptuaires, selon lesquelles les broderies d'or et d'argent sont proscrites. Le magistrat ne craint pas de régler l'économie publique, jusqu'en ce qui concerne la coiffure des dames. Il n'y a pas si longtemps que les jeunes personnes du sexe commencèrent à faire grand étalage de plumes pour leur coiffure ; bien que ce ne fût pas l'objet de dépenses considérables, cela alarma les gardiens du bien public qui considérèrent vraisemblablement cela comme les symptômes d'une trop grande légèreté chez leurs concitoyennes et qui craignirent probablement que les femmes, à la suite de cet ornement, adoptent les mœurs des oiseaux et qu'elles s'envolent finalement pour des régions lointaines. Non disposés à perdre cette partie estimable de leurs sujets, ils publièrent un édit contre ce mal naissant. Les femmes aussitôt se séparèrent de leurs plumages, ramenant ainsi la quiétude dans leur canton. Si notre gouvernement avait émis des prescriptions semblables, je doute que nos Anglaises se fussent montrées si soumises.

» Une fois par an, Leurs Excellences jugent à propos d'ordonner un jeûne ; celui-ci a lieu ordinairement en septembre, soit environ un mois avant la vendange. Les auberges doivent rester fermées tout le jour, excepté aux

voyageurs, et le peuple qui ne semble pas apprécier beaucoup cette sorte de pénitence se met à voyager d'un village à l'autre. Les cabarets restent ainsi ouverts et l'on s'emploie en général à vider les vieux stocks en vue de la prochaine vendange.

» Tout homme dans ce pays, une fois atteint l'âge de 16 ans, est obligé de se pourvoir d'un équipement et d'armes et de participer régulièrement à des exercices militaires. Le divertissement le plus connu est le tir à la cible et l'obtention de petits prix. On pense ainsi acquérir de l'habileté dans l'usage des armes à feu et de cette manière, sans armée permanente, tout le monde est soldat et on peut, si je suis bien informé, par des signaux lumineux allumés à distance convenable, rassembler dans ce canton, dans l'espace de 24 heures, une armée de 8000 hommes.

» Si dans ce pays un certain nombre d'articles sont rares, ce n'est pas le cas en ce qui concerne les cartes à jouer. Tout le monde ici joue, jeunes et vieux, clercs et laïcs ; dimanches et jours de semaine, ils en font peu de différence, au point qu'on joue plutôt davantage le dimanche, parce qu'ils ont plus de loisir. Un monsieur de Lausanne m'a assuré que la consommation annuelle des jeux de cartes dans cette ville atteignait 6000 paquets³.

» Bien que le peuple d'ici soit aux confins de l'Italie, le genre de musique qu'il pratique se rapproche davantage de celle des Français, ce qui, je le crains, ne donnera pas aux connaisseurs de cette science (*sic*) une très haute opinion de leur goût. Si leurs concerts privés ne sont pas aussi élégants que ceux que nous avons en Angleterre, leur musique d'église (j'entends les cloches) fait beaucoup plus de bruit que dans n'importe quel autre pays. On ne sonne pas souvent, seulement deux fois par an, soit à

Noël et au Nouvel An, mais on le fait avec tant de bonne volonté qu'ici ou là il en résulte une fêlure, comme cela est arrivé l'année dernière. Ils ne se préoccupent pas d'avoir un chef carillonneur, ni ne s'appliquent à ces jeux et accords, pratiqués et si fort admirés en Angleterre ; mais chaque homme frappe sa cloche avec un marteau aussi vite que possible, si bien qu'à distance vous croiriez certainement que le feu est à la ville ou l'ennemi aux portes.

» J'étais au Nouvel An dernier à Lausanne où se trouve trois églises et par conséquent trois jeux de ces cloches ; le bruit de celles-ci, ajouté aux bramées des porcs qu'on tue à chaque coin de rue, aux cris des enfants et aux aboiements des chiens, faisaient un concert comme je n'en ai entendu d'autre de ma vie. Les porcs qui assuraient une partie considérable de cet exercice musical viennent généralement de Bourgogne et de Savoie et constituent de loin la meilleure partie de l'approvisionnement en viande.

» Cette façon ridicule de sonner les cloches a été la cause du sauvetage providentiel de la vie de M. Fletcher. Il avait traversé le lac en Savoie le jour de Noël avec une compagnie de très jeunes gens. Le soir, pendant leur retour, ils furent entourés de brouillard, au point de ne plus savoir comment diriger leur bateau ; s'ils avaient échappé aux rochers, ils auraient certainement péri de froid ; heureusement, les cloches de Nyon se mirent à sonner et ils retrouvèrent immédiatement leur direction. »

D'autres passages de la lettre de W. Perronet donnent des nouvelles de Fletcher : ils ont fait ensemble, accompagné de leur ami commun M. Ireland, un voyage dans les Alpes ; ils se sont rendus à Genève où ils sont allés

voir la tombe de Calvin et se sont étonnés de n'y voir aucun monument. Singulièrement conseillé pour les soins de sa phtisie, Fletcher se livre dans sa chambre à des exercices si violents qu'on peut craindre à chaque instant pour le plancher de celle-ci et pour ses propres os.

Une autre lettre de W. Perronet, également adressée, à la même époque, en Angleterre, donne des renseignements sur la piété de Fletcher, son zèle évangélique et son influence sur les enfants.

LAMUNIÈRE.

N O T E S

¹ La famille *Perronet* est originaire du Pays d'Enhaut où elle est citée dès 1436. Elle s'est appelée souvent Perronet, dit Besson ou Besson alias Perronet.

Armes : d'azur à deux jumeaux (bessons).

A part la souche de Château-d'Oex, éteinte en 1796, elle a formé quatre branches : à Lausanne, à Genève, en France et en Angleterre, éteintes presque en même temps, soit dans les dernières années du XVIII^e siècle, à l'exception de la dernière qui a subsisté jusqu'à nos jours.

Avant de disparaître en 1794, la branche française produisit une célébrité en la personne de Jean-Rodolphe Perronet, ingénieur, novateur en matière de construction de ponts, constructeur de treize ponts, dont celui de la Concorde, directeur de l'Ecole des ponts et chaussées et auteur de plusieurs inventions mécaniques. Le souvenir de J.-R. Perronet est perpétué par une statue, élevée à Neuilly.

La branche anglaise a pour auteur David Perronet, émigré du pays de Vaud en Angleterre en 1680, naturalisé, et mort en 1717 ; son fils Vincent, longtemps vicaire de Soreham, était ami intime de John et Charles Wesley. C'est l'un de ses deux fils, William, médecin, qui a écrit la lettre ci-dessus ; l'autre, Edward, est l'auteur de l'hymne bien connu en Angleterre : «All hail the power of Jesu's name».

Trois demoiselles Perronet-Bisson constituent de nos jours la dernière génération de cette famille, qui a prolongé en Angleterre ce nom du Pays d'Enhaut et même, sous une forme à peine altérée, son surnom.

² La famille de *La Fléchère* était établie à Eysins en 1400 et dès 1430 à Nyon, où elle a joué un rôle important. Elle a possédé dès 1770 la seigneurie de Grens et s'est éteinte au début du XX^e siècle.

Il s'agit ici de Jean-Guillaume de La Fléchère (1729-1785), qui passa une grande partie de sa vie en Angleterre, où il exerça le saint ministre, se maria et où il était appelé John Fletcher.

La Fléchère fut un des plus puissants instruments et l'une des plus hautes figures du réveil religieux du XVIII^e siècle en Angleterre. Il se distingua comme prédicateur ; écrivain religieux, ses ouvrages furent publiés en 8 volumes. Apôtre du mouvement méthodiste, il fut en relations étroites avec le réformateur Wesley, comme d'ailleurs le Rév. Perronet ; cela explique les termes affectueux et familiers dont le fils de celui-ci se sert, dans cette lettre, pour parler de Fletcher.

Pendant son retour momentané à Nyon, La Fléchère s'occupa d'évangélisation, prêchant dans le temple, mais aussi dans les maisons, dans les granges et dans les bois. Cette activité irrégulière du ministre d'une Eglise étrangère et par surcroît dissidente n'était pas intégralement du goût des autorités civiles et ecclésiastiques. On fit quelques difficultés à Fletcher et un bailli l'empêcha d'assister jusque sur l'échafaud, comme il le voulait, un malheureux condamné à être roué vif.

Voir : *Vie de La Fléchère*, 1826 (Lausanne, Hignou ainé) ; *Biographie de Fletcher* (par Tyerman, chez Hoddward Stoughton, Londres, 1882) ; *Chrétien évangélique* (Lausanne, 20 mars 1882).

³ Cette passion du jeu était réelle et nous lisons dans une lettre du pasteur Bridel, à Crassier, à J.-G. de La Fléchère, dont il est question plus haut, le passage suivant :

« Prêchez contre la fureur du jeu qui est telle que cet amusement (que je ne blâme pas en lui-même) est devenu aussi nécessaire à quelques personnes que le dormir et le manger et dont elles ne sauraient se passer, ni dans les temps les plus sacrés parmi nous, ni dans les infirmités ou les maladies même. »

L.

A propos du château de Champvent

Dans son dernier fascicule¹, la *Revue historique vaudoise* a reproduit le remarquable article que M. Arthur Piaget avait fait paraître dans le *Musée neuchâtelois*². Notre savant collègue y donne des renseignements inédits et précieux sur les travaux considérables faits à Champ-

¹ *R.H.V.*, t. XLVI (1938), p. 257-273.

² *Musée neuchâtelois*, 1937, p. 217-233.